

BTP 1172 p

Docteur A. MORLET & EMILE FRADIN

NOUVELLE  
Station Néolithique

" LE NÉOLITHIQUE ANCIEN "



QUATRIÈME FASCICULE

avec 49 illustrations

VICHY  
IMPRIMERIE O. BELIN, 26, RUE PASTEUR  
1927

*(Toute reproduction formellement interdite)*

130056

*A Monsieur Coffin  
Membre de l'Institut,  
En respectueux hommage  
Le 7 Mai 1927* O. Belin,

Docteur A. MORLET & EMILE FRADIN

NOUVELLE  
Station Néolithique

“ LE NÉOLITHIQUE ANCIEN ”



QUATRIÈME FASCICULE

avec 49 illustrations

VICHY  
IMPRIMERIE O. BELIN, 26, RUE PASTEUR  
1927

*(Toute reproduction formellement interdite)*

## Etudes précédentes sur Glozel par les Auteurs des fouilles

---

*Nouvelle Station Néolithique*, par le Dr A. Morlet et Emile Fradin.

I Fascicule, 54 illustrations, 1925.

II Fascicule, l'Alphabet de Glozel, 20 illustrations, 1926.

III Fascicule, le Glozélien, 58 illustrations, 1926.

IV Fascicule, Le Néolithique ancien, 49 illustrations, 1927.

*Invention et diffusion de l'alphabet néolithique*,

par le Dr A. Morlet, *Mercure de France*, 1<sup>er</sup> Avril 1926.

*L'Alphabet néolithique de Glozel et ses ascendances*,

par le Dr A. Morlet, *Mercure de France*, 1<sup>er</sup> Juillet 1926.

*Découverte en France d'un alphabet préhistorique*,

par le Dr A. Morlet, *La Nature*, 24 Juillet 1926.

*Idoles phalliques et bisexuées*, par le Dr A. Morlet, *Mercure de France*, 15 Sept. 1926.

*La décoration céramique*, par le Dr A. Morlet, *Mercure de France*, 15 Oct. 1926.

*Les Journées Mémorables de Glozel*,

par le Dr A. Morlet, *Mercure de France*, 1<sup>er</sup> Nov. et 1<sup>er</sup> Déc. 1926.

*Lettre ouverte à M. le Professeur Elliot Smith*,

par le Dr A. Morlet, *Mercure de France*, 15 Nov. 1926.

*Origine néolithique des alphabets méditerranéens*,

par le Dr A. Morlet, *Mercure de France*, 15 Déc. 1926.

*A propos du « bric-à-brac » de la sorcière gallo-romaine*,

par le Dr A. Morlet, *Mercure de France*, 15 Déc. 1926.

*La fosse ovale de Glozel était-elle un four de verrier ?*

par le Dr A. Morlet, *Mercure de France*, 15 Déc. 1926.

*Le masque sans bouche et les idoles de Glozel*,

par le Dr A. Morlet, *Æsculape*, Janvier 1927.

*Empreintes de mains néolithiques*, par le Dr A. Morlet, *La Presse Médicale*, 16 Fév. 1927.

*Formation indigène de l'Alphabet de Glozel*,

par le Dr A. Morlet, *Mercure de France*, 15 Avril 1927.

*Connexion du néolithique ancien avec le paléolithique final*,

par le Dr A. Morlet, *Mercure de France*, 1<sup>er</sup> Mai 1927.

## Historique des fouilles

La publication des fascicules de la « Nouvelle Station néolithique » en révélant l'intérêt préhistorique des fouilles de Glozel à certains membres de la Société d'Emulation du Bourbonnais qui les avaient visitées sans en comprendre l'importance, leur a fait entreprendre une longue campagne contre ceux qui ont organisé les recherches. Comme ils ont voté, en janvier 1925, le refus de 50 francs de crédits alors demandés pour ces fouilles, ils espèrent, sans doute, racheter aujourd'hui par leur zèle de dénigrement leur incompréhension du début !

Aussi bien, est-il nécessaire de reprendre et de compléter l'historique des fouilles de Glozel, qui avait déjà été fait dans l'avant-propos du 1<sup>er</sup> fascicule, avec le désir excessif de ne critiquer personne.

Le 1<sup>er</sup> mars 1924, M. E. Fradin, du village de Glozel, en labourant le champ dit Duranton, formant un léger mamelon, au fond d'une vallée, sur la rive gauche du Vareille, sous-affluent de l'Allier, ramena avec le soc de sa charrue deux petites briques à cupules qui attirèrent aussitôt son attention.

Le même soir, il procédait à des fouilles et mettait au jour une longue fosse ovale. Le lendemain, il découvrit à côté de cette fosse une tablette d'argile présentant des signes alphabétiques.

C'est au cours de ces premières recherches que M. Fradin recueillit les divers objets que vit l'institutrice de Ferrières, Mlle Picandet, lors de sa première visite à Glozel, et qu'elle énumère dans sa lettre de protestation à l'administrateur du Bulletin de la Société d'Emulation : « En outre de la superbe fosse ovale que M. Fradin avait fort bien conservée, et dont les murs recouverts d'un suintement de verre resplendissaient au soleil, la collection comprenait déjà deux empreintes de main, la première brique à signes, deux tranchets, une petite hache, le tranchant d'une hache brisée, de nombreux débris de poterie et plusieurs morceaux de supports de creusets ».

En comparant cette liste avec celle que donne M. Fradin dans sa lettre au Président de la Société d'Emulation, des objets recueillis par lui avant sa collaboration avec le D<sup>r</sup> Morlet, il est facile de se rendre compte que pendant un an, on n'effectua pas de nouvelles fouilles (1). M. Emile Fradin avait fouillé seul et uniquement pendant les premiers jours.

Ce fut trois semaines environ après la découverte de la fosse ovale que Mlle Picandet vint visiter les fouilles de M. Fradin.

Elle s'y intéressa aussitôt et rédigea un rapport (2) qu'elle adressa à l'Inspecteur d'Académie. Voici la narration qu'elle en fait dans la lettre citée précédemment : « Aussi bien je crus devoir faire un rapport détaillé que j'adressai à M. l'Inspecteur d'Académie. Cinq ou six mois après, je reçus une lettre de M. de Brinon, me disant que de Paris on lui avait communiqué mon rapport et me demandant des précisions, notamment, si des squelettes avaient été trouvés dans la fosse. Je répondis à M. de Brinon qui crut devoir s'adresser à M. Clément, dont je reçus la visite

et à qui je confiai à fin d'examen les briques à cupulés, débris de poteries que je possédais chez moi. Je dois, d'ailleurs, constater en passant qu'ils ne me furent jamais rendus ».

C'est ainsi que M. Clément vint à Glozel, en tant que délégué de la Société d'Emulation, comme il l'écrivit dans une lettre au Mercure de France, et comme il le restera aux yeux de M. Fradin.

Il ne procéda pas à de nouvelles fouilles, mais il se fit prêter, pour en prendre des clichés, les objets découverts par M. Fradin. Voici le passage de la lettre de M. Fradin, citée précédemment, ayant trait à cette époque : « Le rôle de M. Clément a consisté à venir plusieurs fois à Glozel voir mes trouvailles et à me demander de les lui prêter pour les photographier. Dans la suite, je sais qu'il a voulu s'entremettre auprès de la Société d'Emulation pour lui demander des crédits pour Glozel en faisant passer mes fouilles comme siennes. Mais la Société d'Emulation, dont plusieurs membres influents avaient cependant visité lesdites fouilles, mais ne leur avaient trouvé, sans doute, qu'un intérêt insuffisant, a voté le refus de tout crédit.

C'est alors que, découragé et sur le point de combler la fosse, je me suis rendu à Vichy auprès de M. Morlet qui, visitant les fouilles un mois environ auparavant, avait paru leur trouver un grand intérêt. Alors que tous ceux qui étaient venus auparavant à Glozel ne parlaient que de l'époque gallo-romaine, M. Morlet m'a dit y voir les vestiges d'une station préhistorique d'une grande importance scientifique. C'est alors que nous nous sommes entendus pour procéder ensemble à de nouvelles fouilles méthodiques autour de la tombe où personne n'avait jamais parlé de fouiller ».

C'est en lisant l'insertion du refus de crédits dans le Bulletin de la Société d'Emulation que le D<sup>r</sup> Morlet apprit l'existence des fouilles de Glozel.

Et comme le procès-verbal ne nommait pas le véritable auteur des fouilles, M. Emile Fradin, mais les attribuait — « on ne sait par quel escamotage » dira plus tard Mlle Picandet — au délégué de la Société d'Emulation, à M. Clément, instituteur à La Guillermie, le D<sup>r</sup> Morlet lui écrivit en lui demandant de visiter les fouilles de Glozel.

Il s'y rendit au mois d'avril 1925, plus d'un an après leur découverte. Tard venu à Glozel, il fut cependant le premier à en découvrir le caractère préhistorique.

Et comme il croyait, sur la foi du Bulletin de la Société d'Emulation, que M. Clément était l'auteur des fouilles, il lui fit part de sa conviction, étayée de nombreux arguments.

Ce ne fut que plus tard que le D<sup>r</sup> Morlet apprit de M. Emile Fradin : 1° que M. Clément n'avait procédé à aucune fouille ; 2° qu'il n'était que le délégué de la Société d'Emulation qui avait refusé d'infimes crédits pour les fouilles ; 3° qu'il n'avait encore consenti à lui rendre aucun des objets prêtés.

M. Fradin était découragé par le peu d'importance qu'on avait accordé à ses trouvailles et son grand-père désirant travailler le champ, ils étaient sur le point de combler la fosse pour remettre le terrain en culture.

C'est alors que le docteur Morlet s'entendit avec eux pour procéder à des fouilles méthodiques.

Les fouilles organisées donnèrent bientôt d'importants résultats qui permirent aux auteurs de classer la station comme néolithique.

La publication des trouvailles attira sur Glazel l'attention universelle des archéologues. Cependant, comme par leur nouveauté, leur étrangeté même, elles venaient troubler les conceptions classiques... on mit leur authenticité en doute.

Fort heureusement, les auteurs des fouilles avaient pris la précaution de laisser intacts des carrés de terrain vierge, où des recherches de contrôle purent être successivement effectuées en présence de M. Van Gennep, M. S. Reinach, M. Espérandieu, M. Leite de Vasconcellos, M. Déperet, M. Viennot, M. Loth et M. Breuil qui vinrent témoigner de la parfaite authenticité des trouvailles (voir les « Journées Mémoires de Glazel », *Mercur* de France, 1<sup>er</sup> nov. et 1<sup>er</sup> déc. 1926).

---

(1) « Mais les objets trouvés avant notre collaboration (avec le D<sup>r</sup> Morlet), c'est-à-dire la fosse ovale, de nombreux débris de poteries (aucune pièce entière), une seule brique à signes, un fragment d'une autre, des briques à cupules, deux ou trois empreintes de main, une rondelle à signes, deux tranchets, une petite hache, une hache brisée, des fragments de support de creuset, l'ont été par moi seul ».

Lettre de M. E. Fradin au président de la Société d'Emulation.

(2) C'est également dans ce rapport, que Mlle Picandet signalait le morceau de fer autour duquel la Société d'Emulation mène grand bruit en ce moment. Voici un passage d'une lettre dans laquelle Mlle Picandet donne au D<sup>r</sup> Morlet quelques précisions à ce sujet : « Je me souviens fort bien que M. Fradin m'indiqua qu'il l'avait recueilli beaucoup plus superficiellement que le reste, et que pour lui et son grand-père, il s'agissait d'un bras de force de charrue cassé et perdu là.

« Je n'ai signalé le morceau de fer que parce que M. Fradin l'avait mis à côté des premiers objets trouvés et que, dans mon désir de faire un rapport scrupuleusement exact, je tenais à n'omettre aucun fait susceptible d'éclairer les archéologues ».

## Terrain de fouilles

---

Si le terrain de fouilles est mouillé en hiver et présente des suintements d'eau comme tout le versant de la colline, dont le sol profond est constitué par un banc d'argile compacte, il ne renferme cependant aucune source.

M. Depéret nous a montré que l'argile kaolinique, constituant la couche archéologique avait été amenée par ruissellement et était due à l'altération des roches gréseuses supérieures par voie de métamorphisme granitique. Cette couche est « entièrement vierge de tout remaniement » (Depéret). Sa couleur unique ne permet aucune distinction stratigraphique.

Les débris d'ossements y sont rares. Leur dissolution a dû être facilitée par l'abondante circulation d'eau à travers les éléments arénacés de l'argile, résultant de la décomposition des feldspaths. En outre, les nombreuses racines que nous rencontrons peuvent également être regardées comme de puissants agents de destruction de la matière osseuse.

Les ossements humains recueillis comprennent deux portions de diaphyses de fémur que nous avons identifiées avec M. Buy.

Les ossements et les dents d'animaux ont été examinés par M. Depéret qui a pu y reconnaître : 1° un bœuf de taille un peu inférieure à un bœuf ordinaire ; 2° une chèvre ; 3° un sanglier ; 4° un cervidé, identique au daim ; 5° un renard.

Au sud-ouest de la fosse ovalaire, nous avons découvert une aire en argile rouge de 2 m. 50 de longueur sur 2 m. de largeur et de 8 cm. environ d'épaisseur moyenne. Ce sol battu rappelle celui de la fosse ovale, entièrement durci, sur lequel reposait le dallage de grandes briques. A proximité de cette aire, nous avons trouvé une petite brique à cupules qui présente des mamelons du côté opposé. Il semble que ces mamelons devaient s'emboîter dans les cupules des briques voisines.

Nous avons également recueilli dans le voisinage une brique à cupules présentant des signes alphabétiques. C'est la première que nous voyons ainsi porter une inscription. Elle relie la fosse ovalaire où de nombreuses briques semblables étaient incluses à nos tablettes inscrites.

Enfin, nous devons signaler la seule particularité stratigraphique, notée à la longue, avec la répétition des trouvailles, c'est que les tessons de poterie à contexture de grès, dont un morceau contenait encore du verre, se trouvent toujours au début de la couche archéologique, sous la terre végétale.

## Empreintes de mains

Comme nous l'avons vu dans notre 1<sup>er</sup> fascicule, les représentations de la main qui apparaissent, dès les temps quaternaires, dans les grottes ornées de Gargas, d'Altamira, de Castillo, se retrouvent à Glozel.



(Fig. 1)

Nous possédons une quinzaine d'empreintes profondes de la main sur des plaquettes d'argile à peine « déglouée » au feu. Quelques-unes cependant sont entièrement cuites.

Les mains sont imprimées en creux dans l'argile. Ce sont des empreintes véritables et non des dessins schématiques, dérivés de la figuration de la main, comme on en voit à Marsoulas et à Altamira.

La main droite est seule représentée.

Sur certaines plaquettes il s'agit d'une empreinte sans retouche, comme celle qui est représentée dans notre premier fascicule. Parfois la paume, le pouce et l'auriculaire dont les extrémités dépassent les bords de la tablette ne sont qu'incomplètement imprimés.

Sur d'autres, au contraire, en plus grand nombre, on voit un véritable modelage de la paume. La main a bien été préalablement imprimée à plat sur l'argile, puisque le pouce, doigt d'opposition se trouve représenté de côté dans sa position normale. Son extrémité apparaît pointue et son renflement musculaire est vu de profil. Mais, alors que dans une simple empreinte de main la partie inférieure de la paume est incomplète, elle est représentée à Glozel par une dépression arrondie qui en complète le dessin. La retouche a été faite au doigt. Elle réunit par une courbe le sillon du pouce à celui de l'auriculaire (fig. 1).

Ce n'était donc pas seulement une empreinte de main que prenaient les néolithiques de Glozel. Ils effectuaient d'après nature la représentation de la main droite.

Ces mains sont toutes fort grandes et surtout très larges. Voici les dimensions de celle de la fig. 1 : longueur : 25 cm., largeur : 18 cm., longueur du médius : 11 cm. 5.

Le rapport entre la longueur de la paume et celle des doigts ne paraît pas être différent de ce qu'il est, chez l'homme actuellement.

Si nous recherchons la signification de ces empreintes de mains, il faut nous rappeler que l'une d'elles a été trouvée en place. Elle était imprimée sur une des 16 plaques d'argile cuite qui constituait le dallage de la fosse ovale. Nous avons décrit cette construction dans notre premier fascicule et dit comment nous l'interprétions. Son aspect général, la persistance des empreintes digitales de façonnage sur les dalles, l'intégrité du moulage de main, les cailloux-témoins brisés et placés sous les deux blocs de pierre fermant les extrémités, la terre argileuse non cuite lutant les dalles, toutes ces constatations ne se peuvent comprendre que dans l'hypothèse d'une construction où l'on ne pénètre plus après son achèvement. Monument sacré ou sépulture ? Sépulture plus vraisemblablement par suite du caractère funéraire des poteries et des idoles avoisinantes.

S'il s'agit, comme nous le croyons, d'une tombe, nous serions en présence d'un rite, sorte d'identification du tombeau par la main du mort afin qu'il n'en soit pas dépossédé.

## INDUSTRIE LITHIQUE

### I. Instruments en pierre éclatée

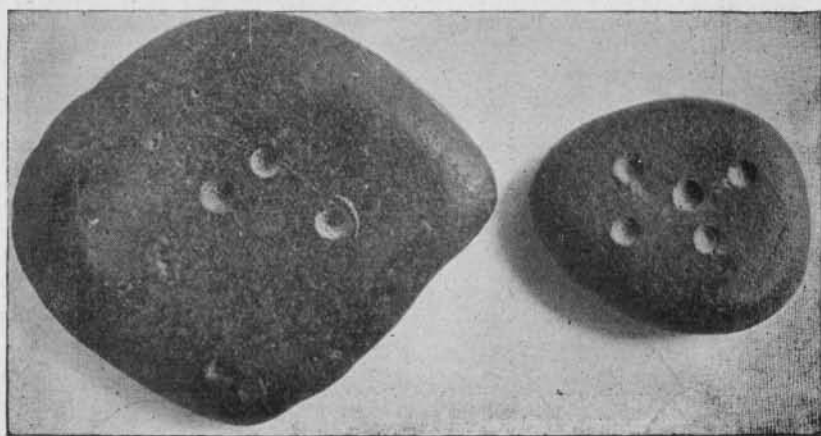
a) Les objets taillés en roche volcanique le sont toujours très grossièrement. Ils comprennent principalement deux catégories d'instruments : pics et racloirs volumineux, analogues à ceux que nous avons déjà représentés. D'autre part, nous avons trouvé une 2<sup>e</sup> pointe de flèche en roche locale avec pédoncule d'emmanchement.

b) Les objets en silex comprennent de nouvelles pointes pouvant servir d'armature de flèches et plusieurs racloirs concaves destinés vraisemblablement au polissage des objets en os.

Parmi de petits silex recueillis assez superficiellement en un même point, plusieurs présentent une face polie : ce sont des éclats détachés de haches ou de tranchets polis.

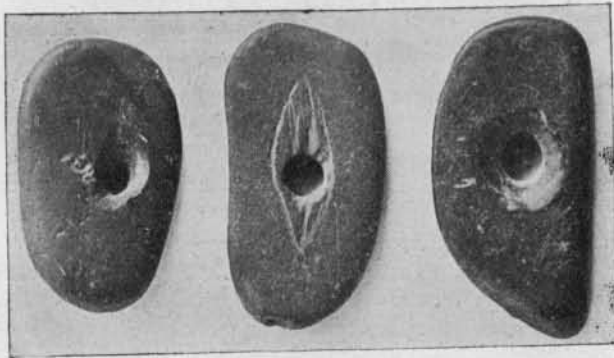
### II. Objets en pierre polie

**Calets à cupules.** — Nous avons recueilli deux galets présentant respectivement 3 et 5 cupules d'égale dimension et disposées symétriquement (fig. 2).



(Fig. 2)

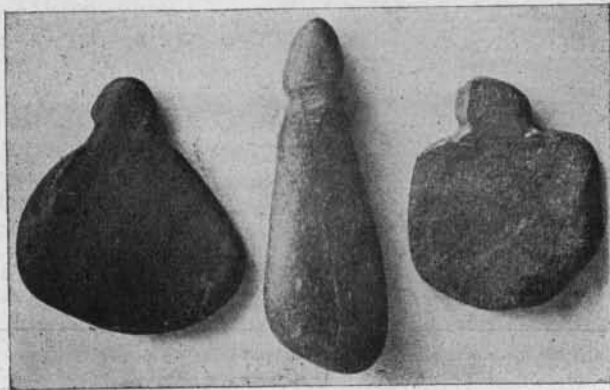
**Calets perforés.** — Les galets perforés se trouvent toujours en grand nombre. Trois d'entre-eux, de petite taille et de dimension semblable, paraissent avoir servi comme grains de collier. L'un d'eux possède un dessin en forme d'œil, autour du trou de perforation (fig. 3).



(Fig. 3)

**Pendentifs.** — Trois pendeloques en forme de pendentifs ont été taillées dans de petits galets dont on s'est borné à modifier légèrement la forme primitive. Deux sont munies d'une sorte de pédoncule avec une rainure où devait s'enrouler le fil qui servait à les attacher. La troisième est une sorte de cône très allongé dont l'extrémité porte également une rainure de suspension.

Comme c'est sous forme de menus objets de parure que le cuivre et le bronze furent tout d'abord employés, ces ornements en pierre prouvent évidemment que le métal était inconnu des Glozéliens (fig. 4).



(Fig. 4)

**Haches polies.** — Nous avons recueilli, cet été, 18 haches polies fabriquées à l'aide de galets roulés. Elles sont de forme et de dimensions variables. Leur longueur est généralement comprise entre 8 et 14 cm.

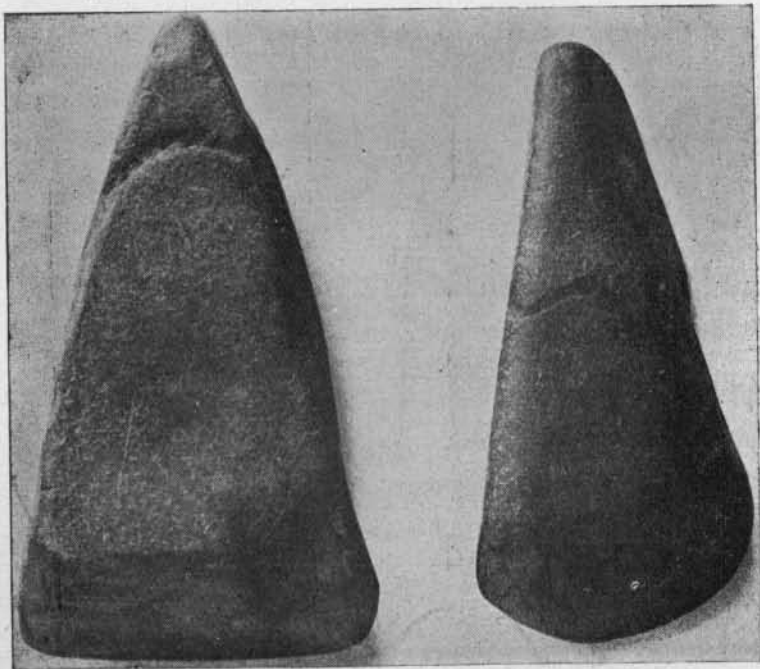
Souvent le polissage est limité au tranchant et aux bords.

Le type triangulaire dont la section présente deux pointes ogivales, classé par Montelius dans la première période néolithique est fréquent à Glozel (fig. 5). L'une d'elles porte un signe qui ne se retrouve pas sur nos tablettes d'argile. C'est vraisemblablement une marque de propriétaire comme en voit chez les paléolithiques, mais qui n'a pas donné naissance à un caractère alphabétique (fig. 6).

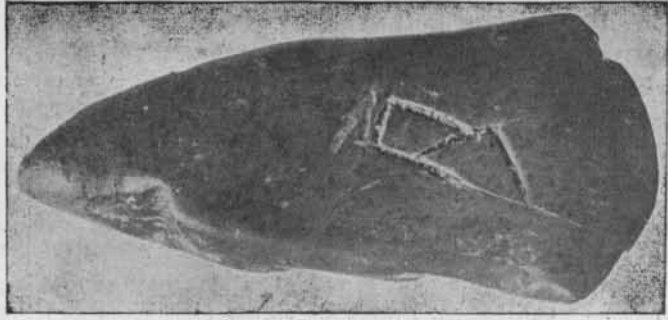
Sur d'autres, le tranchant décrit une courbe semi-circulaire, empiétant largement sur les bords (fig. 7).

Une hache de type ovoïde, mesurant 11 cm. sur 7 cm. de largeur présente une face entièrement gravée de signes alphabétiques (fig. 8).

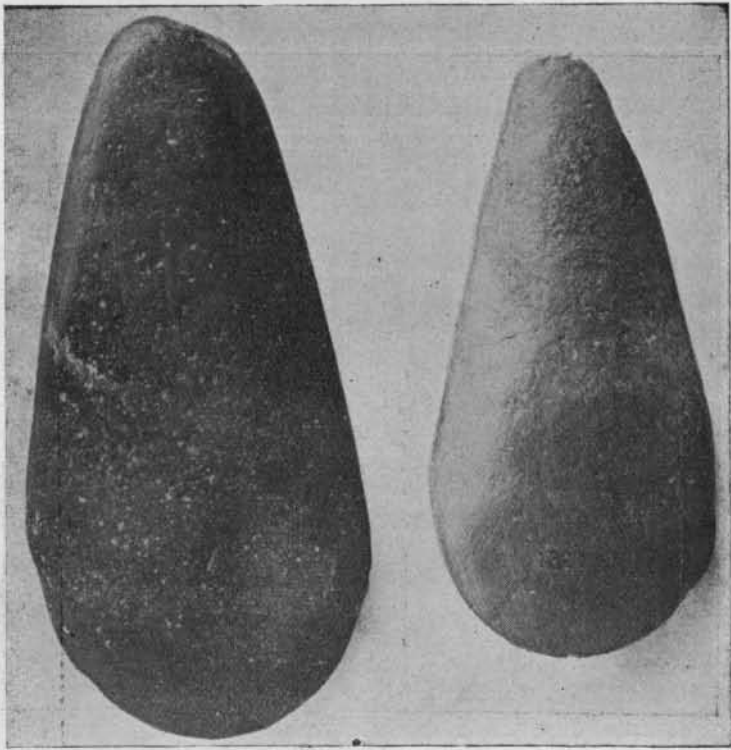
D'autres, épousant la forme du galet mis en œuvre, ont un aspect quadrangulaire. Sur l'une de 12 cm. de longueur le tranchant mesure 9 cm. 5 de largeur (fig. 9). Deux plus petites (8 cm. 5 et 6 cm. 5 de longueur) présentent sur une face des signes alphabétiques (fig. 10 et fig. 11).



(Fig. 5)



(Fig. 6)



(Fig. 7)

**Anneaux en schiste.** — Nous avons recueilli trois nouveaux anneaux en schiste, gravés de signes alphabétiques. Sur l'un d'eux, l'inscription n'occupe pas tout le pourtour de l'anneau (fig. 12).

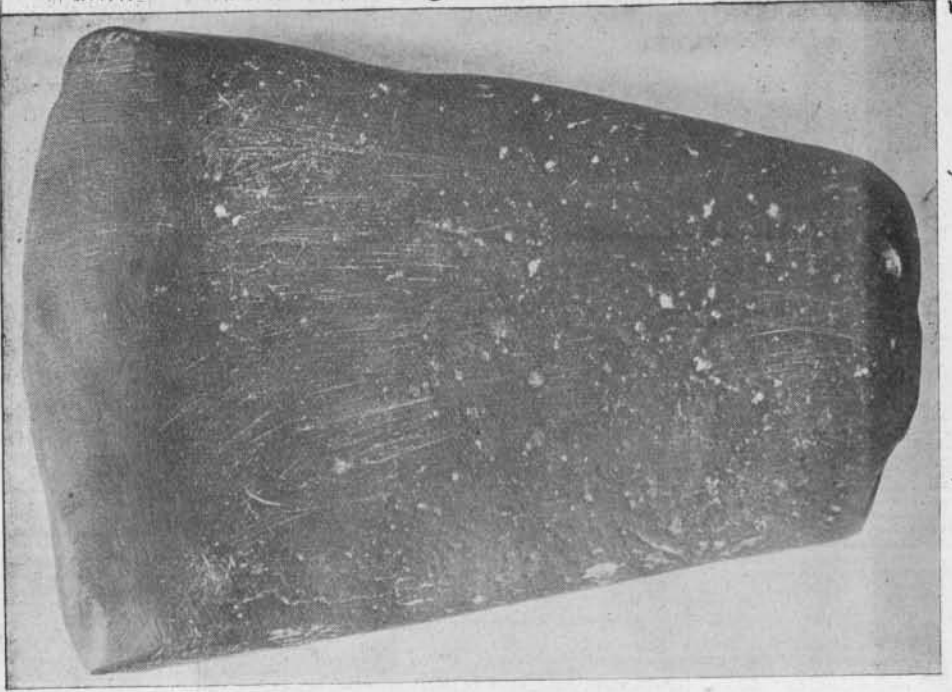
Nous avons également trouvé un petit anneau sans signes, en forme de bague et deux morceaux d'anneaux beaucoup plus grands, couverts de caractères. L'un d'eux porte également sur son bord interne un motif de décoration formé de petites incisions rapprochées (fig. 13). Ces grands



(Fig. 8)

anneaux pouvaient, semble-t-il, servir de bracelets. Ils devaient, par leur grandeur même, être plus fragiles ; ce qui explique que nous n'en retrouvons que des fragments.

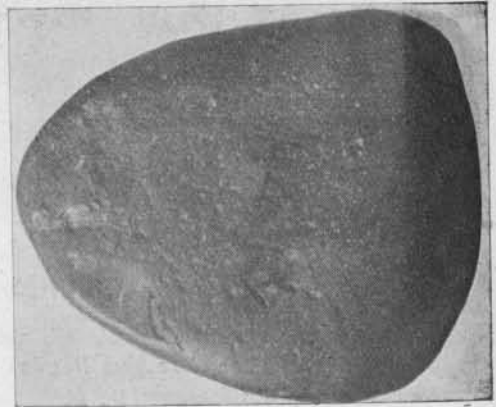
Nous avons recueilli un nouvel intérieur ou noyau de bracelet : il porte sur les bords la trace d'éclats détachés. Le noyau était donc bien sorti par percussion.



(Fig. 9)



(Fig. 10)



(Fig. 11)



*Dickelst I*  
*H. 186*

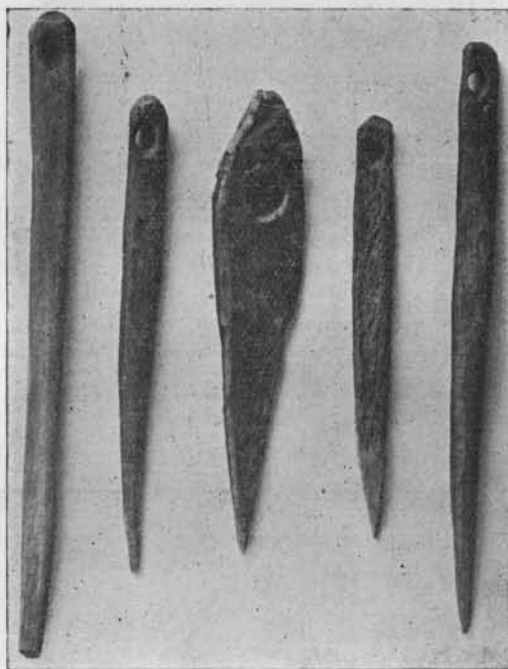
(Fig. 12)



(Fig. 13)

## Objets divers

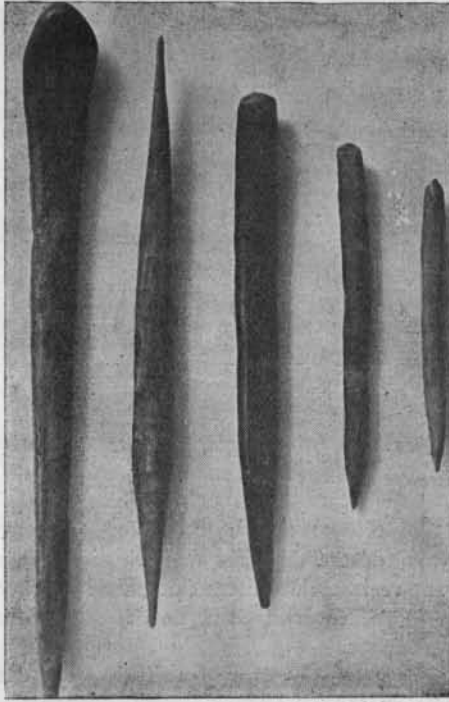
**Aiguilles.** — Nous avons recueilli quatre nouvelles aiguilles en os et une en bois de cervidé (fig. 14). Les aiguilles en os sont assez fines et ont subi un polissage régulier. Celle qui est en bois de cervidé, très large au niveau du chas, se présente sous une forme triangulaire. La perforation est toujours biconique. Leurs dimensions respectives sont de : 10 cm. 5, 9 cm. 2, 7 cm. 5, 7 cm. 2, 6 cm. 5.



(Fig. 14)

Les esquilles d'os dans lesquelles ces aiguilles ont été façonnées, ont été arrondies, semble-t-il, à l'aide des racloirs concaves en silex que renferme la station et appointées sur les petits lissoirs que nous avons décrits dans notre III<sup>e</sup> fascicule.

Quoique de dimensions plus grandes que les aiguilles magdaléniennes, elles ne sont cependant pas sans présenter de réelles analogies avec ces dernières.



(Fig. 15)

**Poinçons et spatule** (fig. 15). — Nous avons trois poinçons simples en os (8 cm., 5 cm. 8, 4 cm. 5) et deux poinçons doubles. L'un de ces derniers porte d'un côté des signes alphabétiques (voir fig. 19).

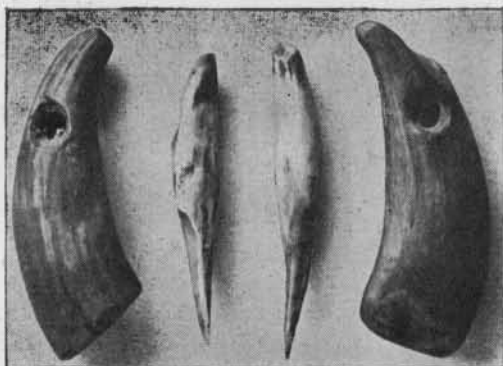
Nous avons également recueilli une sorte de spatule de 11 cm. de longueur se terminant en pointe d'un côté et servant vraisemblablement de lisseur par sa surface élargie.

**Sagale** (fig. 16). — Nous avons mis au jour une armature résistante, en os, à pointe effilée, qui ne peut être qu'une arme de jet non barbelée ou sagaie. Elle est représentée ici, grandeur naturelle. Elle porte de nombreuses encoches profondément incisées, enchevêtrées les unes sur les autres. Nous ne croyons pas que ce soit là une méthode de numération. Ce



(Fig. 16)

*Donnée  
5 h. 56  
8 195*



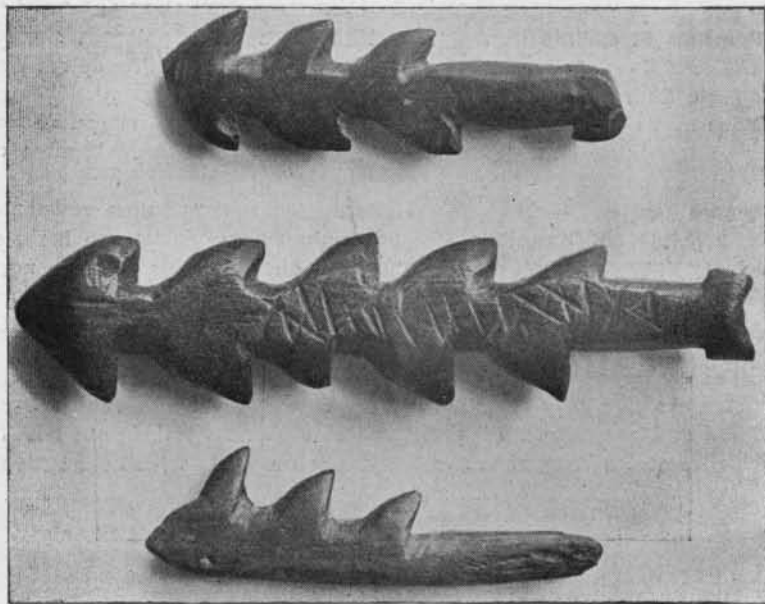
(Fig. 17)

serait plutôt un moyen d'empoisonner l'arme en déposant dans ces rainures des matières toxiques comme en usent encore de nos jours des tribus sauvages.

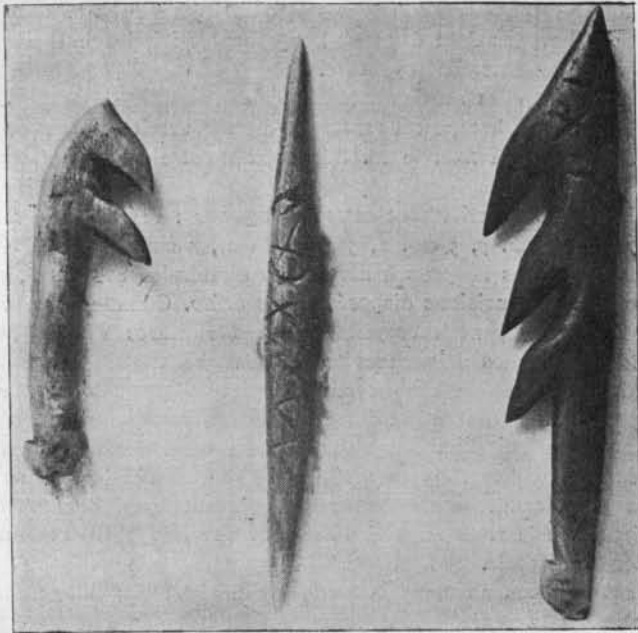
**Dents perforées et effilées** (fig. 17). — Nous avons trouvé à l'intérieur d'un grand vase, décoré du masque néolithique sans bouche, deux dents perforées, ayant vraisemblablement fait partie d'un collier.

Nous avons en outre, recueilli dans nos fouilles deux dents effilées ayant pu servir de poinçons.

**Harpons** (fig. 18-19-20). — Nous avons mis au jour dix nouveaux harpons en os et en bois de cervidé.

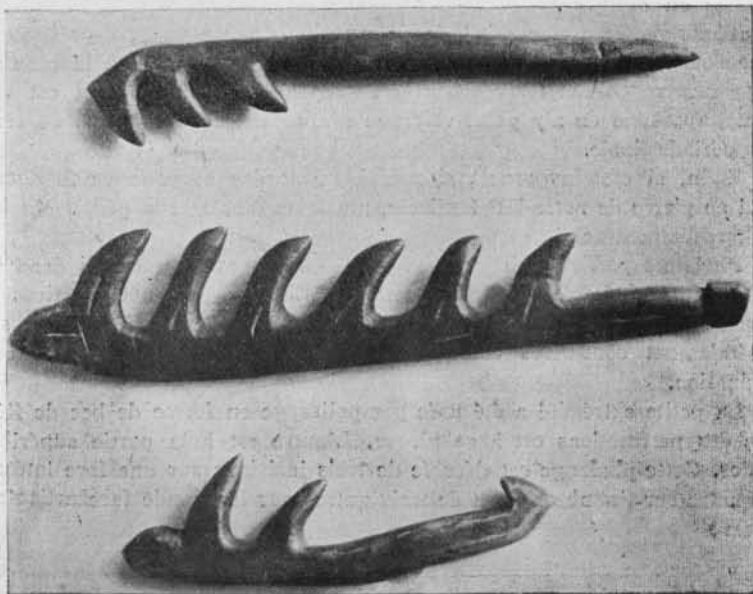


(Fig. 18)



*Sublet*  
*1. 93*

(Fig. 19)



*of Sublet*  
*2. 57*  
*3. 120*

(Fig. 20)

Sur quatre harpons dont deux sont représentés ici, les barbelures sont bilatérales mais inexactement opposées.

Sur les autres, elles sont unilatérales.

L'extrémité de la hampe est renforcée d'un bourrelet simple ou double avec encoche servant à fixer le fil. Sur deux d'entre eux, elle se termine en pointe.

Ils présentent respectivement comme longueur : 12 cm., 10 cm., 8 cm., 5, 8 cm., 7 cm., 5 cm., 5 cm., 2, 5 cm., 5 cm., 4 cm.

Le plus grand des harpons à barbelures bilatérales est gravé, sur une face, de nombreuses incisions disposées sans ordre. Comme pour la sagaie décrite précédemment, nous croyons que ces rainures étaient peut-être destinées à recevoir des substances toxiques. Il en est de même des sillons creusés à la base de chaque barbelure et le long de la hampe du grand harpon de la figure 20 qui devait servir d'arme empoisonnée.

Par contre, un autre harpon à une seule rangée de barbelures porte, gravés à son extrémité, trois signes alphabétiques. Nous avons étudié dans notre 3<sup>e</sup> fascicule, d'autres harpons portant ainsi des inscriptions qui pouvaient être le nom du propriétaire et devaient faire reconnaître à qui appartenait la proie.

Tous ces harpons affectent la forme cylindrique de l'étage magdalénien. Mais le travail paraît avoir été exécuté différemment. Il a été terminé par une sorte de polissage à l'aide de petits aiguillonniers de grès qui ont laissé sur la hampe et le bord des barbelures de nombreuses rayures transversales ou obliques.

Toutefois, la forme générale de certains d'entre eux, la présence de bourrelets à la base de la hampe, les incisions porte-poison à la base des barbelures rappellent étrangement les harpons magdaléniens. Il est vraiment impossible de n'y point voir une réminiscence de l'époque du renne à sa période finale.

Enfin, si certains sont vraisemblablement des harpons votifs comme celui en pierre de notre III<sup>e</sup> fascicule, plusieurs d'entre eux paraissent bien avoir réellement servi.

**Phalange perforée** (sifflet) (fig. 21). — Nous avons recueilli dans nos fouilles une phalange de cervidé perforée. Elle présente deux orifices qui communiquent par une excavation, à l'intérieur de l'os. Ces objets sont généralement considérés comme des sifflets ; celui-ci a pu avoir cette destination.

La petite extrémité a été usée par polissage en forme de bec de flûte. Une des perforations est à ce niveau. L'autre est à la partie supérieure de l'os. Cette phalange est décorée de trois incisions sur une face latérale, de quatre sur l'autre et enfin de trois autres sur la grande face articulaire concave.



(Fig. 21)

## Céramique

---

Par la répétition des trouvailles, nous nous sommes aperçus que les tessons à texture de grès se rencontraient toujours au début de la couche archéologique, sous la terre végétale.

Nous croyons qu'il doit s'agir d'un apport plus récent.

Les poteries en terre sont modelées à la main, sans tour, dans une argile grossière, au grain peu compact et mélangé de sable. Certains vases sont recouverts d'une couche légère de « bouillie d'argile », plus fine et plus foncée. Ils présentent tous des irrégularités. Aucune pièce de cette céramique ne reproduit exactement la forme d'une autre.

Les parois sont généralement trop épaisses par rapport aux dimensions du vase.

La principale caractéristique de la poterie de Glozel c'est d'être à peine cuite, friable, et non pas seulement mal cuite comme la céramique néolithique évoluée. Lorsque nous la retirons des couches humides de l'argile, elle est redevenue malléable.

La céramique de Glozel peut être répartie en trois catégories : 1° poteries unies ; 2° poteries à décor incisé ; 3° poteries ornées du masque néolithique.

**Poteries unies.** — Nos fouilles nous livrent toujours des poteries unies semblables à celles que nous avons déjà représentées précédemment : écuelles, grands vases à fond rond, lampes à bords droits. Il est une particularité que la poterie unie présente avec certains vases à décor incisé, et qui distingue ces deux catégories de la céramique funéraire ornée du masque néolithique : c'est leur grande ouverture. L'usage en était ainsi plus commode. Ces vases devaient servir à la vie journalière.

**Vases à décor incisé.** — Les vases à décor incisé sont les moins nombreux. Les traits sont généralement obliques et profonds. Ils sont parfois séparés par un sillon circulaire, venant compléter l'ornementation.



(Fig. 22)

Nous voyons cette décoration sur deux lampes à bords droits de forme semblable aux nombreuses lampes unies que nous livrent toujours nos fouilles.

Nous possédons un petit vase à décor incisé, de 7 cm. 2 de hauteur, se présentant avec une large ouverture et un fond rond (fig. 22). Un autre, au contraire, d'une hauteur de 9 cm. n'a qu'une étroite ouverture autour de laquelle se voient deux rangées d'incisions obliques (fig. 23).



(Fig. 23)

Un troisième, de plus grandes dimensions, est décoré d'incisions sur tout son pourtour, disposées en trois rangées. C'est également trois rangées d'incisions que présente à partir de son fond un magnifique vase malheureusement incomplet, qui porte en haut une large inscription en signes alphabétiformes, semblables à ceux de nos tablettes. Sa hauteur est de 13 cm. 5 et le diamètre de son ouverture de 7 cm. (fig. 24).

Bien que nous ayons employé le terme de « décor incisé », connu dans la classification de la céramique, nous croyons que ce procédé présente à Glozel, par la disposition des traits et leur profondeur, des particularités propres et jusqu'à ce jour inédites. Nous sommes à l'origine de ce mode de décoration et nous verrons bientôt comment il a pu prendre naissance.



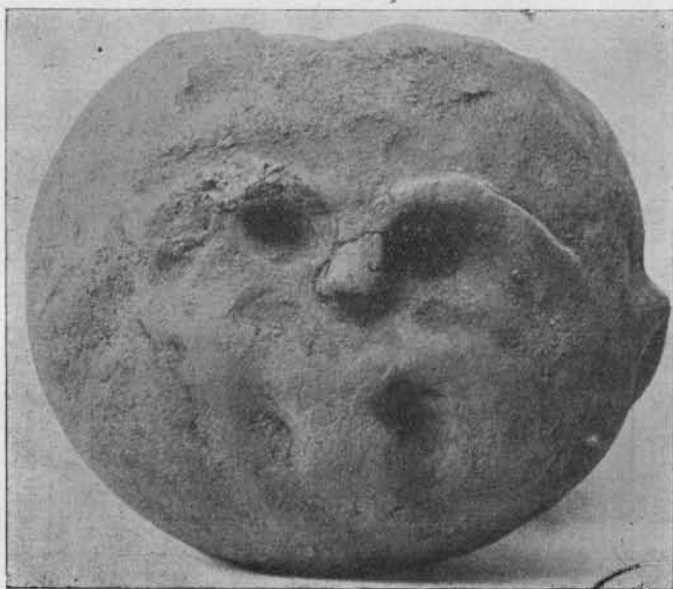
(Fig. 24)

**Vases ornés du masque sans bouche.** — Les poteries sur lesquelles nous retrouvons le masque néolithique sans bouche sont nombreuses. Leurs formes dérivent de celles des vases que nous avons appelés « tête de mort ». Ils présentent une extrémité supérieure arrondie en forme de crâne et une ouverture trop petite pour servir aux usages journaliers.

Nous croyons que ce sont là les premiers types de la poterie funéraire. Leur aspect général en forme de crâne avec suppression de la bouche, parce que la mort est le grand silence, semble bien indiquer que l'artiste imitait au début la tête décharnée des morts au service desquels ces vases étaient destinés. Ce n'est que plus tard, au cours de leur diffusion dans le

Bassin de la Méditerranée que la forme première de tête de mort disparut, alors que persista le décor symbolique du faciès sans bouche comme effigie de la mort.

Les vases ornés du masque néolithique nous montrent par leur extrême diversité, l'originalité d'invention des artistes qui les façonnèrent. Deux d'entre eux contenaient des cendres.



(Fig. 25)

Nous reproduisons ici les plus caractéristiques.

Sur l'un d'eux (hauteur 12 cm., circonférence 48 cm., diamètre de l'ouverture 4 cm.), le faciès néolithique est décoré d'une barbe imposante (fig. 25). Ce n'était donc pas parce que les Glozéliens avaient l'habitude de se voiler le bas du visage que les artistes ne figuraient pas la bouche,

ff. 1 tab  
beulons  
de dent  
= f 584  
ff 201  
h 595  
h 229  
1 597  
1 598

car, dans ce cas, ils n'auraient pas non plus représenté la barbe. Cette suppression n'est due, comme nous l'avons établi, qu'à l'idée symbolique du silence de la mort. Sur le côté gauche de ce vase, se voit une oreille à peu près à sa place, tandis que la deuxième se trouve reportée complètement en arrière.



(Fig. 26)

Sur un grand vase à fond plat (hauteur 24 cm., circonférence 50 cm., diamètre de l'ouverture 3 cm.), nous voyons réunies les deux sortes de décorations : faciès néolithique et incisions. Les traits, disposés oblique-

ment sur le pourtour de l'ouverture, sont réunis en haut par une ligne circulaire (fig. 26).

Un autre vase (hauteur 18 cm., circonférence 55 cm., diamètre de l'ouverture 5 cm.) présente en même temps que le masque néolithique, une double rangée d'incisions qui sont disposées autour de la figure comme si elles schématisaient les cheveux. Peut-être voyons-nous là l'origine du décor incisé qui, ayant primitivement représenté la chevelure, a servi ensuite de procédé d'ornement ordinaire (fig. 27). Ce serait là une nouvelle preuve apportée à notre théorie que l'origine de la décoration céramique doit être recherchée dans la dissociation du masque néolithique.



(Fig. 27)

Nous avons vu dans le fascicule III, fig. 30 bis, qu'un dessin d'ornementation a été tiré du masque néolithique dont on a doublé les arcades sourcilières. A côté se voient deux petites cupules rondes comme si ce dessin venait de la schématisation des yeux.

Sur un autre vase (hauteur 9 cm., circonférence 46 cm., diamètre de l'ouverture 9 cm.) en forme de tronc de cône, se voit la schématisation d'une oreille que prolongeraient du côté opposé les arcades sourcilières surbaissées (fig. 28).

Mais ces notations simplifiées n'ont pas seulement servi au potier pour la décoration, elles lui ont fourni le moyen de rendre plus facile le maniement des poteries. Les arcades sourcilières proéminentes et surbaissées, placées de côtés opposés deviennent des moyens de préhension. Ainsi semble avoir été créée l'anse.

Le masque sans bouche qui fut tout d'abord, aux yeux des peuplades néolithiques, l'effigie de la mort, devint, plus tard, le principe de la décoration céramique.



(Fig. 28)

## Industrie céramique associée

**Supports de vases.** — Nous avons recueilli deux nouveaux supports de vases, à plateau supérieur concave, destiné à recevoir l'extrémité convexe des poteries apodes. De dimensions plus petites que celles du support représenté dans le fascicule III, ils devaient vraisemblablement servir de pied aux lampes et aux petites écuelles.

**Fusaïoles et bobines.** — Nous continuons à trouver en grand nombre des fusaïoles et des bobines à pointes, semblables à celles que nous avons décrites et représentées dans nos précédents fascicules. Souvent il existe

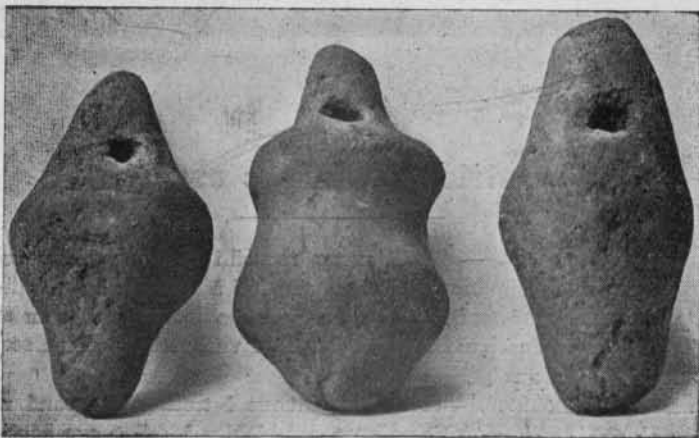
une perforation à la base d'une pointe, destinée vraisemblablement à fixer le fil.

Mais nous avons trouvé deux bobines de forme différente. Elles ne présentent des pointes que sur un seul plan. Il y a une dépression ou un orifice au centre. Sur l'une on voit une pointe perforée (fig. 29), sur l'autre, une pointe recourbée.



(Fig. 29)

**Pesons d'argile.** — Nous avons recueilli trois sortes de pesons d'argile avec perforation d'une pointe (fig. 30). Peut-être servaient-ils au tissage en facilitant le passage du fil à travers la trame. Mais on peut également se demander si ce ne sont pas des pendentifs, ayant fait partie de véritables colliers.



(Fig. 30)

*Dochellette  
I 7. 581  
8 124*

### Alphabet

**Tablettes à inscriptions.** — Nous avons à nouveau mis au jour, un grand nombre de tablettes à inscriptions, qui sont actuellement au nombre d'une centaine.

Nous possédons quelques rares tablettes qui n'ont pas été inscrites. Leur forme est semblable à celle des autres, mais elles sont anépigraphes.

Il y a quelques tablettes, fortement cuites, de couleur noirâtre. Il est vraisemblable qu'elles n'ont été calcinées qu'accidentellement, au cours d'un incendie.

*De la J,  
f. 223  
n° 75  
et p. 319  
n° 121  
et p. 320  
(certaines  
sont  
cuites  
jaunes)*

*←  
tablette  
cuite  
par  
une  
tablette  
n° 1-34*



(Fig. 31)

Pour la plupart, elles sont en argile à peine cuite, à peine « dégourdie » au feu. En effet, bien que redevenues malléables dans les couches humides du sol, toutes les tablettes ont dû néanmoins subir un certain degré de cuisson par exposition à un feu libre. On ne saurait expliquer autrement la coloration rouge de l'argile qui est due à la transformation sous l'action de la chaleur du protoxyde de fer en peroxyde de couleur rouge.



(Fig. 32)

Il y a pour ces tablettes un double mode de façonnage : avec ou sans enduit argileux. Nous recueillons un peu plus de tablettes avec enduit argileux que de celles où la pâte est restée sans retouches.

Dans la première catégorie, les traits des caractères sont en partie obstrués par une sorte de bouillie d'argile plus colorée et plus fine, appliquée sur la surface déjà couverte de signes. Ces spécimens, en quelque sorte parachevés, sont plus beaux, et généralement plus résistants. Peut-être ont-ils été soumis à une seconde exposition au feu, encore bien légère, puisqu'ils sont également malléables lors de leur dégagement.



(Fig. 33)



(Fig. 34)

Par contre, les tablettes qui sont dépourvues de cet enduit léger, présentent des signes profondément tracés où parfois, il est possible de voir le sens dans lequel a glissé le stylet qui les a gravés. Leur malléabilité est encore plus grande, mais elles durcissent facilement en séchant.

Ce procédé de cuisson légère et le double mode de façonnage des tablettes, avec ou sans enduit argileux, sont également ceux des vases.

Parmi les nouvelles tablettes, il y en a une qui a été perforée par une racine (fig. 31). Ceci montre combien leur cuisson est peu poussée, puisqu'elles peuvent être facilement transpercées. Le même phénomène s'est produit pour un vase.

Une autre tablette est couverte d'inscriptions des deux côtés. C'est la seule qui présente cette particularité. Nous en reproduisons les deux faces (fig. 32 et 33).



(Fig. 35)

**Galets à inscriptions.** — Nous avons recueilli neuf nouveaux galets gravés de signes alphabétiques et ne présentant d'autre part, aucune trace d'utilisation. Nous en reproduisons deux-ici, dont les inscriptions sont particulièrement nettes (fig. 34 et 35).

**L'alphabet** (fig. 36-37-38). — Nous avons revu l'alphabet de Glozel en y ajoutant les caractères inédits et les variantes que nous ont fait connaître nos nouvelles trouvailles.

Il comprend actuellement 106 caractères.

Nous avons dû mettre sous des N<sup>os</sup> différents des caractères qui présentent la même forme, mais sont tournés en sens contraire car ils se rencontrent fréquemment sur la même ligne. En effet, cela ne saurait se produire si ce n'était que de mêmes signes, écrits d'une façon différente par suite d'une disposition boustrophède.

Comme le pense M. Butavand, l'orientation différente des mêmes caractères pouvait donner la vocalisation.

On n'observe ni ponctuation, ni séparation entre les mots.

Il est une catégorie de signes de Glozel qui, comme les lettres phéniciennes archaïques, « semblent se déduire l'un de l'autre par l'adjonction d'un simple trait ». Ces caractères, comme les N<sup>os</sup> 57, 58, 59, 60 représentent vraisemblablement des sons voisins. Ce procédé, dont « les exemples, nous dit M. Dussaud pour le phénicien, sont trop nombreux pour être l'effet du hasard », aurait donc son origine dans le fonds de l'écriture néolithique où les alphabets méditerranéens puisèrent la forme de leurs lettres. Et la grande diffusion de signes semblables dans les contrées les plus lointaines, constitue véritablement la preuve d'une même origine aux époques les plus reculées.

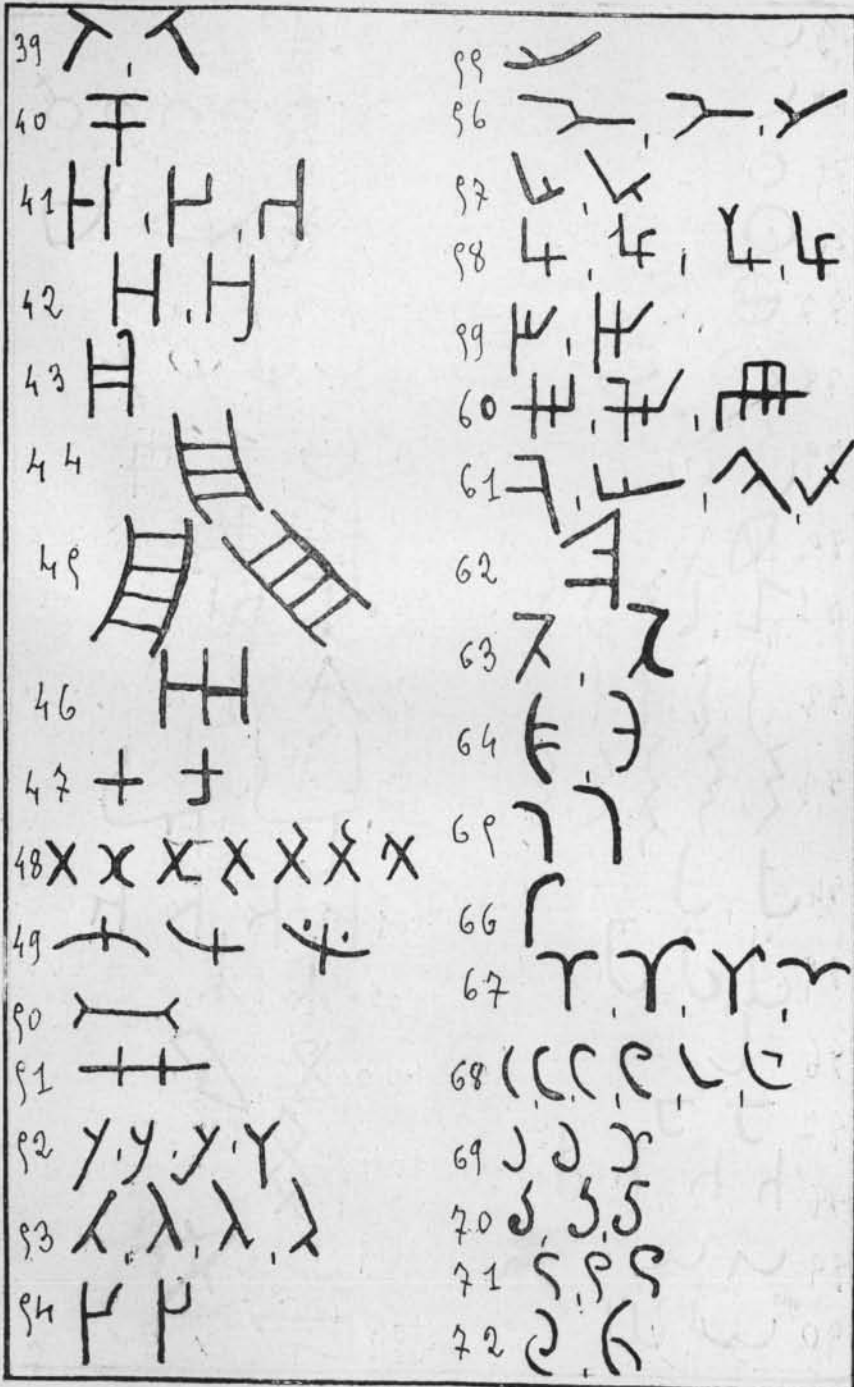
En effet, « ce sont des signes, nous dit M. Flinders Petrie, et non des peintures qui constituèrent le système primitif ». Même en Egypte, bien avant l'adoption des hiéroglyphes « dès la première civilisation préhistorique », il existait une écriture linéaire.

Il semble que les signes hiéroglyphiques n'aient fait leur apparition qu'avec de puissants empires. Les signes linéaires que chaque peuplade employait pour peindre les sons de son idiome, laissaient subsister une foule de langues parfois fort éloignées les unes des autres et incomprises des étrangers. Lorsque des monarques eurent réuni sous leur autorité ces différentes tribus, ils devaient nécessairement chercher, pour être compris de tous, un moyen de s'exprimer qui fût en dehors de toutes les langues particulières. Ce moyen était de représenter tout d'abord les objets eux-mêmes par des hiéroglyphes comme le firent les souverains d'Egypte, où l'écriture hiéroglyphique fut l'écriture officielle qui se substitua bientôt aux écritures linéaires des peuples conquis.

L'antériorité de l'alphabet de Glozel sur les écritures méditerranéennes est confirmée non seulement par des preuves archéologiques tirées d'industries associées, ornées de caractères alphabétiques, mais encore par des arguments d'ordre linguistique. Non seulement, il existe dans cet alphabet des signes propres qu'on ne retrouve dans aucun autre, mais

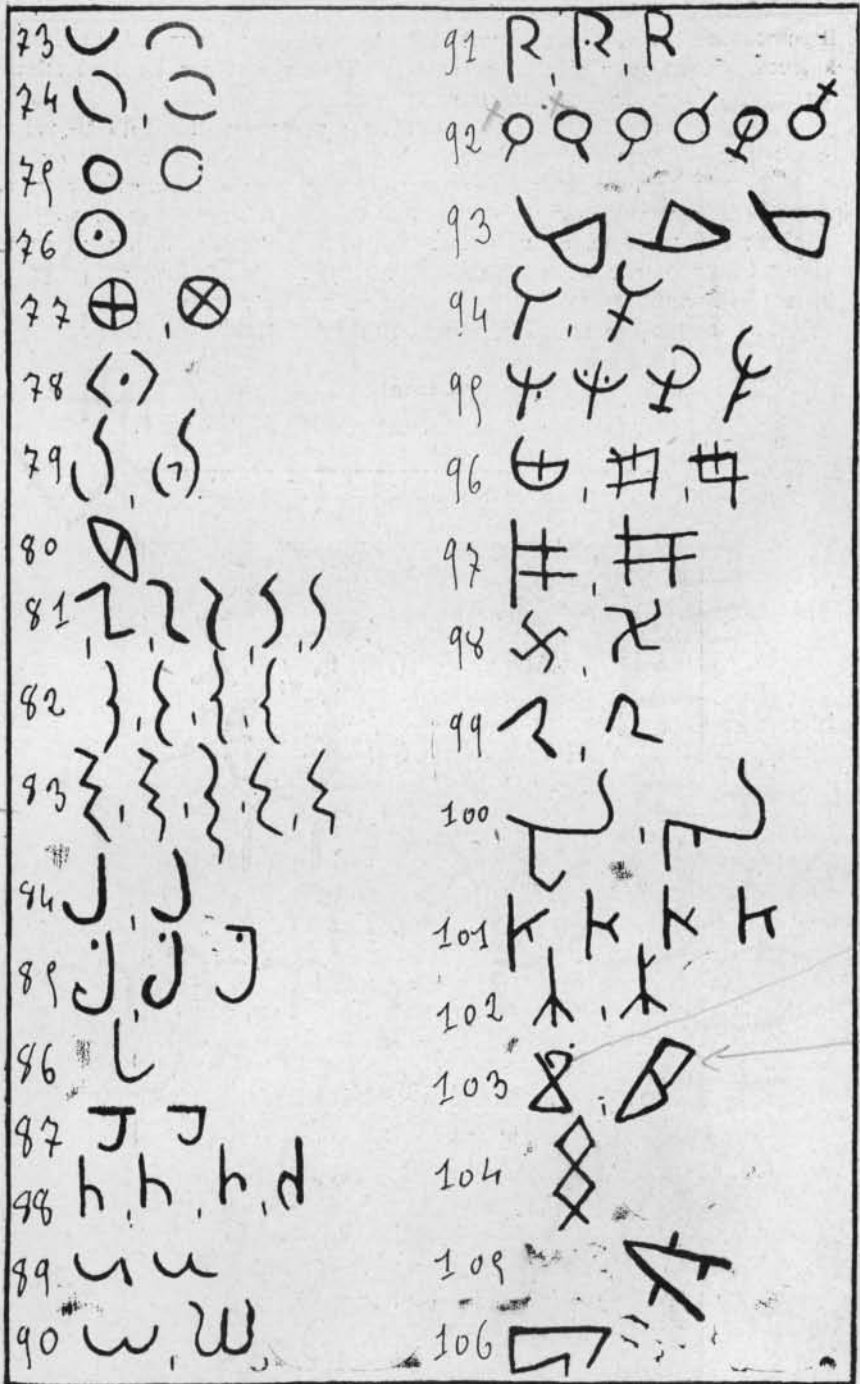


(Fig. 36)



n 43  
n 46  
Z 235  
95  
318  
x  
x

(Fig. 37)



(Fig. 38)

vij  
6/35  
vij  
14-106  
22  
23  
13/6

il possède un nombre tel de caractères qu'il pouvait en prêter une vingtaine à toutes les écritures méditerranéennes et non leur emprunter l'ensemble des siens. C'est numériquement impossible.

D'ailleurs, on sait que l'évolution des écritures se fait toujours dans le sens de la simplification. Un alphabet qui, comme celui de Glazel, contient plus de 100 signes est encore dans une phase archaïque de mélange de caractères idéographiques et syllabiques. Par contre, les écritures méditerranéennes, qui n'ont conservé qu'une vingtaine de signes, ont atteint à l'alphabétisme. Et comme la similitude des graphismes est trop grande pour qu'il n'y ait pas eu filiation, la diffusion ne peut s'être effectuée que des plus anciens aux plus récents, de l'Occident à l'Orient.

### Idoles

Nos fouilles nous ont livré onze nouvelles idoles. Leur étude et celle des poteries ornées de la même représentation nous ont permis de saisir la signification de ce faciès sans bouche.



(Fig. 39)

Il semble que les tribus de Glazel, frappées par la déformation des traits de leurs morts, aient cherché à la reproduire pour caractériser les vases funéraires. Le masque néolithique, improprement appelé « tête de chouette » depuis Schliemann est né de la représentation symbolique d'un crâne : trous orbitaires à la place des yeux ; arcades sourcilières proéminentes et incurvées ; un nez droit et court, réduit à son ossature.

Et comme pour ces peuples primitifs, ce qui distinguait dès l'abord un mort d'un vivant, c'est qu'il ne pouvait plus parler, ils furent conduits à supprimer la bouche pour représenter la mort qui est le grand silence.

C'est ainsi que le masque néolithique sans bouche devint l'effigie de la mort que l'on rencontre sur les idoles, gardiennes des tombeaux.

Elles sont façonnées en argile. Plusieurs semblent avoir été cuites par exposition sur des charbons ardents, car il existe parfois sur leur



(Fig. 40)

leur face postérieure, des parcelles noirâtres encore adhérentes. Elles n'ont entre elles que de légères différences de forme. Leur hauteur approximativement le double de la largeur, mesure 15 cm. en moyenne.

Elles se présentent avec les attributs virils seuls (fig. 39) ou avec les deux sexes (fig. 40). Mais ce n'est pas, comme on pourrait le croire, la statue complète d'une divinité nue. C'est la figuration du masque néolithique, ou effigie de la mort, au milieu des organes de la génération.

D'un côté s'élève le prolongement phallique de 4 cm. à 5 cm. de longueur, souvent terminé par le renflement balanique. De l'autre, pendent les deux « témoins » de la virilité. En accord avec les lois de l'anatomie plastique des peuples primitifs, ces deux organes ne sont jamais situés sur le même plan : ici, c'est le droit qui descend toujours plus bas que le gauche. Ce ne sera que lorsque des troubles veineux plus fréquents à gauche qu'à droite, par suite d'une disposition anatomique spéciale seront devenus l'apanage de la race que le contraire se produira. Les artistes des tribus de Glazel, en fixant ce détail, d'autant plus apparent que le climat tempéré leur avait permis de réduire leurs vêtements, nous donnent à ce sujet, une preuve de leur sens d'observation attentive de la nature.

Cependant, nous ne voyons sur les idoles bisexuées qu'une représentation grossière des organes féminins externes en une sorte de saillie triangulaire à sommet supérieur, centrée d'un trou profond. Seule la fosse naviculaire, en forme de croissant à concavité antérieure est assez exactement modelée.

Comme les organes qui créent la vie entourent, sur ces idoles, le faciès sans bouche qui est l'effigie de la mort, peut-être indiquent-ils la croyance des Glozétiens à une nouvelle vie dans l'au-delà.

## L'art

Nous avons recueilli neuf nouvelles gravures sur galets et blocs de roche volcanique.

Il est impossible de n'y point voir la persistance de l'art animalier des Magdaléniens et une réelle filiation entre ces gravures et celles des derniers paléolithiques. Sans doute, la technique a évolué et diffère parfois notablement de l'œuvre naturaliste des Magdaléniens ; il n'en reste pas moins que certaines représentations animales des néolithiques de Glazel peuvent, sans exagération, être comparées à beaucoup d'œuvres quaternaires.

**Groupe de chevaux** (fig. 41). — Sur un grand bloc de roche volcanique à peine dégrossi se détachent des silhouettes de chevaux, de plus en plus indistinctes à mesure qu'elles se profilent dans le lointain. Sous l'entrecroisement de lignes en tous sens, parfois incompréhensibles, deux premières figures empiètent l'une sur l'autre. Au niveau des jambes, les traits sont même en commun. Les sabots ne sont pas figurés.

Une petite aspérité de la roche a été utilisée pour graver la 2<sup>e</sup> tête qui se trouve en relief, mais de proportions trop réduites par rapport au corps de l'animal.

Les traits sont tantôt déliés, tantôt plus larges et plus profonds, comme obtenus avec une pointe de silex mousse. Ce dessin présente une réelle ressemblance avec le groupe de chevaux mis au jour à Limeuil, par M. l'abbé J. Bouyssonie, et semble indiquer qu'à l'époque glozélienne, il existait encore des bandes de chevaux vivant à l'état sauvage.



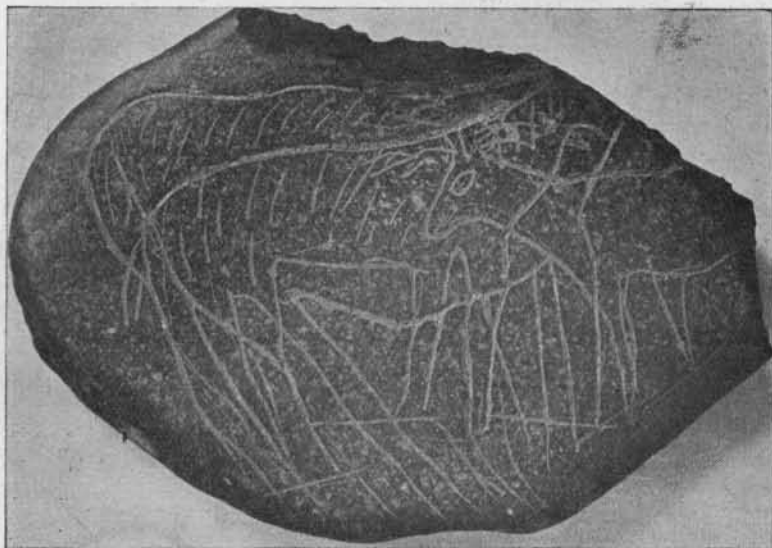
(Fig. 41)

**Groupe de cervidés** (fig. 42). — Ce groupe est malheureusement incomplet. Le galet est en partie cassé.

Les deux grands cervidés ne sont visibles que jusqu'à l'encolure. On ne peut donc les identifier. Le plus petit, au contraire, n'a perdu que son arrière-train. La tête se détache sur l'épaule de l'un des grands : le mufle est pointu ; l'œil apparaît très large. Et, chose étrange, puisque ce n'est apparemment qu'un jeune animal, un faon, il porte une ramure, assez confuse il est vrai, et toute schématique.

Le pelage des deux grands cervidés est représenté par de petites rayures légèrement obliques.

Nous voyons à nouveau ici, un des procédés habituels des artistes glozéliens : volontiers ils ne dessinent pas les sabots, et les jambes de derrière se continuent souvent en de longues rayures parallèles. Les pattes antérieures sont, au contraire, assez nettement dessinées et distinctes les unes des autres. Notons enfin que le plus haut cervidé n'a pas de queue, au moins placée normalement, car il semble bien qu'on lui en ait dessiné une qui se trouve sur la hanche.



(Fig. 42)

**Cervidés accotés** (fig. 43). — Cette gravure est l'une des plus fines que nous ayons. Les traits sont nets, sans repentir. Un seul des cervidés porte une ramure, d'ailleurs toute schématique. Son museau est large, presque carré, alors que celui de l'autre, la femelle vraisemblablement, est long et pointu.

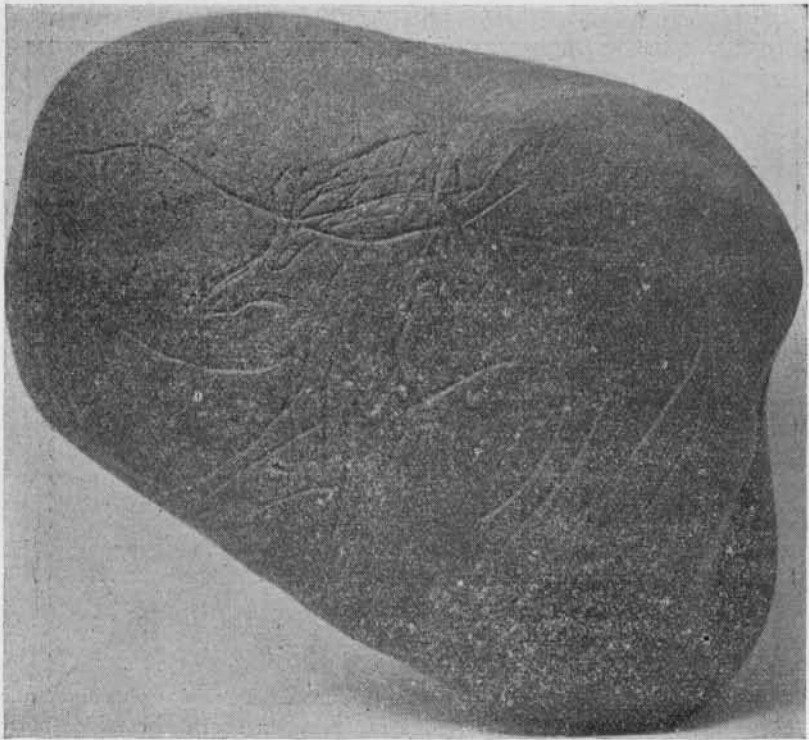
Au niveau de l'encolure et de la tête, les traits beaucoup plus nets paraissent représenter un premier plan, alors que les arrière-trains s'estompent en profondeur.

Les pattes se terminent également ici en lignes parallèles ; les sabots ne sont pas représentés.

Le revers du galet porte de nombreuses marques de percussion.

**Deux têtes de chevaux opposées** (fig. 44). — Sur un galet allongé, parmi un véritable réseau de lignes se coupant en tous sens, on aperçoit deux têtes opposées et en sens contraire, que nous croyons être des têtes de chevaux.

**Bovidé gravé autour d'un galet** (fig. 45). — Autour d'un galet en serpentine d'une forme très régulière est gravé le dessin d'un petit bovidé. Le dessin s'enroule de façon que la queue est représentée entre le mufle et la patte antérieure de l'animal.



(Fig. 43)

Nous avons déjà vu dans notre 3<sup>e</sup> fascicule, deux animaux, vraisemblablement de jeunes cervidés, gravés autour d'un galet (fig. 50, 3<sup>e</sup> fascicule). C'est un procédé qu'on retrouve fréquemment chez les Magdaléniens et qui s'est transmis à travers les siècles, aux artistes de l'époque néolithique.

La tête est courte, le mufle étroit et le front large et arrondi. La corne droite est courte et très large, alors que la gauche est étroite à la



(Fig. 44)

base et beaucoup plus longue. Aussi bien ne peut-on chercher à identifier d'après ce dessin, ni d'après celui du 3<sup>e</sup> fascicule, l'espèce exacte à laquelle appartiennent les bovidés de la Station de Glozel. Ces deux gravures manquent par trop de naturalisme.

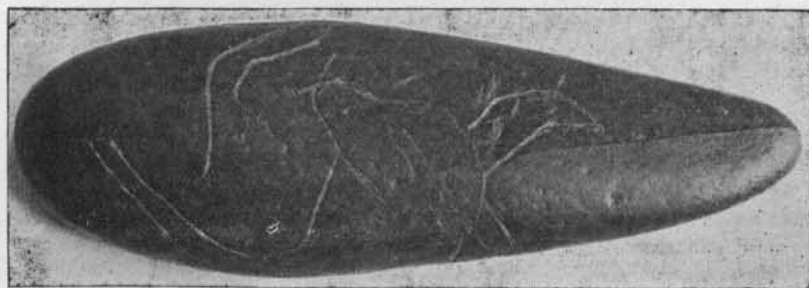
Il est préférable de s'en tenir aux renseignements fournis par les ossements et les dents de bovidés trouvés dans la station.

Ils ont été identifiés par M. Depéret, qui considère qu'ils ont appartenu à des bœufs de petite taille.

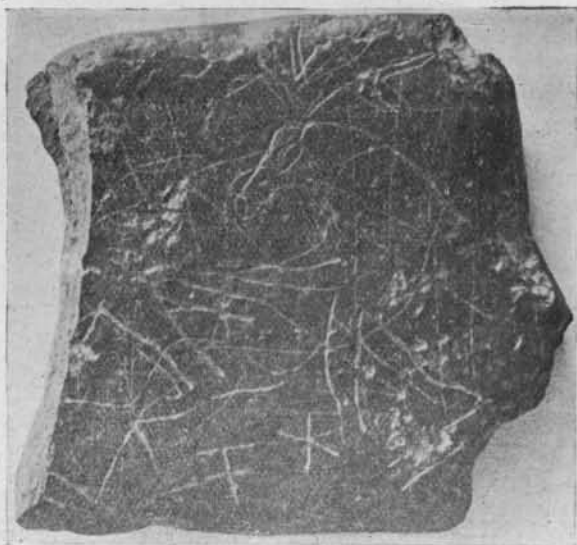
**Animal se cabrant** (fig. 46.) — Ce galet incomplet est martelé en plusieurs points comme s'il avait servi de percuteur. Au milieu de nombreux traits indéchiffrables se distingue un animal, au museau allongé, portant une ramure volumineuse, mais schématique. Se repliant sur ses pattes de derrière, il paraît se cabrer.

Au-dessous se voient trois signes alphabétiques nettement gravés.

**Ours (?)** (fig. 47). — Un galet de diorite porte gravé en traits nets et profonds, le dessin d'un animal bien difficile à déterminer. Les pattes sont très courtes par rapport au corps qui est gros et arrondi. Trois pattes



(Fig. 45)



(Fig. 46)

sont terminées par un trait horizontal, comme si on avait voulu représenter un plantigrade. Cependant la tête est loin d'être caractéristique.

Sur le cou, on distingue, en traits très légers, l'esquisse d'une autre tête.

Au-dessus de l'animal se voient nettement gravés trois signes alphabétiques.

**Cervidé avec deux faons** (fig. 48). — Ce galet est malheureusement incomplet. Trois cervidés y sont gravés : une mère et ses deux faons.



(Fig. 47)

Peut-être y avait-il un troisième petit, car à côté d'un éclat qui l'aurait emporté, on aperçoit des jambes et l'extrémité d'un museau.

La cassure de gauche a fait disparaître la tête de la mère. Cependant, nous voyons en arrière une partie d'une ramure, qui paraît indiquer qu'il s'agit de la femelle du renne.

L'ensemble est assez grossièrement représenté. La mère tient soulevée, toute raide, sa patte gauche antérieure au-dessus d'un de ses faons, couché sous elle. Sa mamelle, gonflée de lait, est très apparente.

Le faon couché présente une certaine souplesse dans la pose. L'autre suit sa mère ; son muflle est plus soigneusement dessiné que celui du premier ; la narine est indiquée



(Fig. 48)

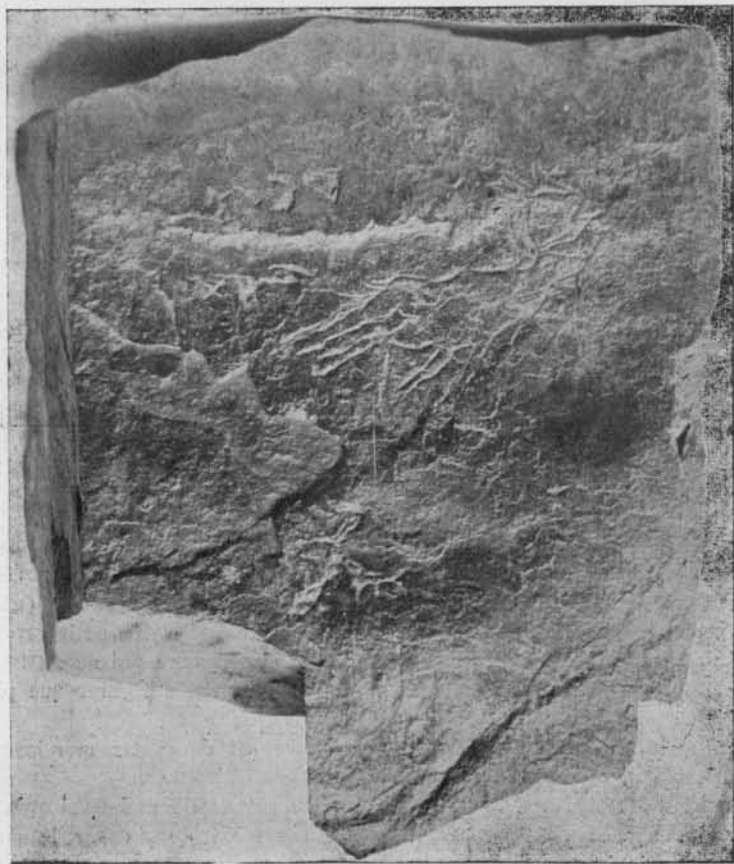
Il est à remarquer que ces deux faons ressemblent d'une manière étonnante, à celui de la scène d'allaitement, dont la mère possède également une ramure schématique (fig. 44, 3<sup>e</sup> fascicule), et au petit cervidé reproduit dans notre troisième fascicule, avec une ramure qui ne s'attache pas à la tête, comme si l'artiste avait simplement voulu figurer que plus tard il en aurait une.

Enfin, le grand intérêt de cette gravure est de porter une longue inscription, composée de onze caractères alphabétiques.

**Renne mort** (fig. 49). — Sur une grande plaque de roche volcanique, de 29 cm. sur 22 cm., est représenté un cervidé étendu sur le côté. La tête est rejetée en arrière. Les membres sont allongés et comme raidis. Le ventre paraît distendu.

Les deux perches de la ramure paraissent se terminer par des empaumures supérieures. A leur base naît un andouiller qui descend sur le front et se termine par une empaumure au-dessus du nez. Aussi bien s'agit-il, croyons-nous, d'un renne qui, semble-t-il, n'avait pas encore quitté entièrement nos contrées à la période glazéolienne.

En effet, parmi nos trouvailles, nous avons deux femelles portant des ramures comme la femelle du renne, et un autre cervidé (voir fig. 43, 3<sup>e</sup> fascicule) que nous avons eu raison d'identifier tout d'abord comme renne, puisque M. le professeur Brinkmann vient d'approuver cette détermination. (3). Aussi bien, nous étions-nous trop hâtés de souscrire à l'opinion des savants qui, croyant à une erreur de notre part, voulaient faire de ce cervidé soit un daim, soit un élan, soit encore un cerf élaphe. Comme



(Fig. 49)

nous l'affirmions dans notre 2<sup>e</sup> et dans notre 3<sup>e</sup> fascicule, notre cervidé est bien une représentation du renne qui fut, pendant un certain temps au moins, contemporain des tribus de Glazel.

Enfin, une autre caractéristique de cette gravure est que l'animal est étendu sur le dos, les jambes en l'air, quand le bloc de pierre se tient seul en équilibre sur son bord le plus large.

A côté de ce renne mort, se voient deux lignes de signes alphabétiques, de trois caractères chacune.

---

(3) « **Le dessin représente un renne (Rangifertarandus).**

On pourrait penser au cerf (*cervus elaphus*) ou à l'élan (*alce alces*), mais le dessin doit figurer un renne, c'est la seule interprétation possible, comme on le verra par les remarques ci-dessous.

**1<sup>o</sup> Hauteur relative.**

**Un renne typique.** Les jambes du cerf sont plus longues, celles de l'élan beaucoup plus longues par rapport à la longueur du tronc.

**2<sup>o</sup> Forme de la tête.**

**Un renne typique.** Particulièrement typique est la formation du museau, tout à fait différente de celle de l'élan, dont le museau est courbé et très prolongé, ressemblant presque à une trompe.

**3<sup>o</sup> Forme et port du cou et du corps.**

**Un renne typique.** Le dessin nous montre un cou et une partie antérieure du corps qui sont très nettement ceux d'un renne. Le cerf porte le cou plus levé, les formes de son corps sont plus élégantes, et l'élan possède une élévation de la partie antérieure du corps par rapport à la partie postérieure, si accusée et si typique à cause de la longueur considérable des membres antérieurs et de l'élévation et du caractère massif de la partie des épaules que le dessin ne présente aucune ressemblance du tout avec l'élan.

**4<sup>o</sup> Les cornes.**

**Les cornes ne peuvent être que celles d'un renne.** La reproduction de la corne gauche est même faite avec habileté ; les protubérances au bout des cornes sont figurées comme celles du renne ; normalement, le bout de la corne n'est jamais fendu en deux chez le cerf. L'aplatissement des bouts supérieurs ne présente également de ressemblance qu'avec celui des cornes du renne. Les cornes figurées sur le dessin ne présentent pas la moindre ressemblance avec celles qui sont typiques pour l'élan ; il y manque entre autres choses, toute trace des parties en forme de pelle. Le port des cornes, l'angle entre les cornes et la tête est tout-à-fait comme pour le renne et non pas comme pour l'élan. La ressemblance des cornes du renne avec le type cervin est tout-à-fait minime.

J'ai montré le dessin à plusieurs zoologistes ici, entre autre, à la plus grande autorité sur les cerfs en Norvège ; aucun d'eux ne doute qu'il ne doive représenter un renne ; toute autre possibilité est exclue. »

**Aug. BRINKMANN**, professeur,  
Directeur du Musée zoologique de Bergen.

## CONCLUSIONS

---

I. — **Réminiscences de l'art magdalénien.** — On croyait jusqu'alors à la ruine totale de l'art magdalénien, s'éteignant sans descendance. La gloire des paléolithiques chasseurs et artistes rejetait dans l'ombre les travaux utilitaires des agriculteurs néolithiques. Et peut-être faut-il voir dans cet état d'esprit de certains savants, la cause de la prévention que rencontrèrent nos trouvailles.

Sans doute, nous sommes les premiers à reconnaître qu'il existe entre l'art de Glozel et celui de la Madeleine, les plus grandes différences. Nous ne retrouvons pas dans les œuvres des néolithiques la même technique, le naturalisme et la finesse d'exécution des gravures paléolithiques. L'art paraît en décadence. Le graveur néglige le plus souvent de dessiner l'extrémité des jambes ; il représente parfois la ramure de trois quarts, alors que l'animal est vu de profil.

Il n'en est pas moins impossible de ne pas voir de grandes analogies entre les gravures de Glozel et certaines œuvres paléolithiques. Notre groupe de chevaux présente une réelle ressemblance avec celui que M. l'abbé Bouyssonie a découvert à Limeuil. La gravure de plusieurs cervidés, celles des animaux enroulés autour de petits galets rappellent de toute évidence, de pareilles figurations paléolithiques.

De même qu'on pouvait suivre l'évolution de l'outillage, du paléolithique au néolithique, une véritable filiation s'établit entre l'art de la Madeleine et celui de Glozel. Il n'est pas jusqu'aux signes alphabétiques inscrits sur nos gravures qui ne puissent retrouver leur origine dans des caractères linéaires accompagnant certaines œuvres paléolithiques, comme la représentation d'un bison appartenant à M. Boule, et celle des cerfs et saumons de Lorthet.

Enfin, les aiguilles et les harpons de Glozel, bien que d'une technique et d'un style propres, sont d'une réminiscence magdalénienne trop nette pour qu'une longue évolution humaine ne se soit pas produite sur place, sans hiatus, ni lacune. L'Azilien, le Campignien, le Tardenoisien, le Glazélien ne sont vraisemblablement que des aspects particuliers et locaux de la période de transition. Alors que les Aziliens « avaient des burins et ne gravaient plus », les Glazéliens continuèrent de dessiner des animaux en même temps qu'ils inventèrent l'écriture et la poterie.

Bien que Glozel ait pu s'étendre longuement dans le temps, c'est la détermination du début de la station qui importe. Comme nous y avons insisté souvent, les inventions comme l'écriture et la poterie doivent être datées par les pièces les plus anciennes où on les retrouve, et non par les plus récentes comme lorsqu'il s'agit d'un dépôt.

II. — **Le premier âge de l'argile.** — Avec l'écriture, la station de Glozer nous a révélé un stade insoupçonné de la civilisation primitive. Or, l'apparition de l'alphabet coïncide avec le début du travail de l'argile. En effet, si on trouve chez les derniers paléolithiques des signes mnémoniques gravés sur des matières dures, ce ne sont là, semble-t-il, que des marques isolées de propriétaires. L'écriture courante ne se constituera que lorsqu'elle pourra être tracée sans difficulté sur des tablettes d'argile, où elle sera ensuite fixée par la cuisson. De fait, c'est également sur des tablettes d'argile qu'on retrouve les premiers monuments écrits en Crète et en Mésopotamie. Et il est à noter que ces tablettes n'ont subi, en quelque lieu qu'on les recueille, qu'une cuisson très légère. Peut-être même étaient-elles en Mésopotamie, simplement séchées au soleil.

Il en est de même des poteries du premier âge de l'argile. Leur caractéristique est d'être à peine cuites. Elles redeviennent malléables dans les couches humides du sol.

Mais si, au premier âge de l'argile, la technique de la cuisson est défectueuse, la décoration des vases fait l'objet de tous les soins du potier. Il procède par esprit religieux à l'accomplissement d'un rite funéraire. Son art est sacré. Les premières poteries sont des vases cultuels, destinés aux morts.

Avant l'arrivée du bronze oriental, qui fut un élément de domination, l'argile avait été l'élément de culture intellectuelle de nos tribus néolithiques. C'est sur des tablettes d'argile que les lointains descendants des magdaléniens tracèrent les caractères du premier alphabet, en suivant les modulations de la voix.

L'âge de l'argile, qui est aussi celui de la première période néolithique, vit surgir, grâce à cette matière d'une merveilleuse plasticité, les deux plus grandes découvertes de l'humanité primitive : la poterie et l'écriture.

---

(3) (suite) Quelque temps après, M. le professeur Brinkmann confirmait à nouveau cette détermination d'un renne :

« Après avoir expédié ma dernière lettre, j'ai parlé de la chose à mes collègues archéologues du Musée et j'ai eu l'occasion de voir les travaux de Morlet. Il n'y a rien dans la gravure reproduite qui ne s'accorde avec mon interprétation première et je dois ajouter que la qualification de « renne marchant » est tout-à-fait juste. Ce n'est pas seulement la position des jambes qui le démontre, mais le renne présente justement une inflexion caractéristique du cou quand il marche qui est reproduite d'une façon frappante dans le dessin. Bien que cela semble incroyable, il s'ensuit que les objets trouvés, dont l'authenticité n'est pas douteuse, doivent dater d'une époque où le renne vivait encore en France — la simultanéité des pièces est aussi hors de doute, n'est-ce pas ? »

**Aug. BRINKMANN.**

« Le renne typique de Glozel » par M. J. Loth, membre de l'Institut. *Mercur* de France, 1<sup>er</sup> Mars 1927.

Selbst in cyph  
Hochst. poly  
amand. klust  
Logan  
Häpön  
Linn. lute. d. chaut  
Purp. d. mych.  
Selbst in drey witz. aniaz

Das 3. p. d.  
f. 33 b. 35  
Anthon. Blyd